

La Côte

Pourquoi Buchillon est la Commune la plus endettée du canton de Vaud

Finances
Réputé très riche, le village dépasse Lausanne en termes de dette par habitant. Pourtant, l'impôt reste bas. Explications

13

En millions de francs, il s'agit de l'endettement actuel de la Commune de Buchillon

Le paradoxe est piquant. Réputé (très) aisé, le village de Buchillon décroche la palme de l'endettement communal dans le canton. Avec 20 523 francs de dette par habitant (soit près de 13 millions en tout), cette localité de 630 âmes dépasse Lausanne et ses 19 382 francs de dette par habitant. La Commune, dont le budget 2017 prévoit quelque 7 millions de francs de charges, est-elle aux abois? Même pas. Les comptes 2015 affichent un bénéfice de 120 000 francs environ. Sans oublier que le taux d'imposition, reconduit à 53% pour 2017, figure parmi les plus bas du canton. Alors, comment expliquer cet endettement si élevé?

Fraîchement élu syndic de Buchillon, Robert Arn ne se laisse guère ébranler par ce montant, si conséquent soit-il. «Cette situation n'inquiète pas la Commune. L'entier de la dette est en effet lié à un investissement rentable, à savoir le projet immobilier Etoy Sud (ndlr: 36 logements construits en 2015 sur une parcelle propriété de la Commune de Buchillon), qui nous rapporte plusieurs centaines de milliers de francs de loyers par an», détaille-t-il, précisant par ailleurs que le plafond d'endettement, fixé à 35 millions de francs, devrait être reconduit en décembre prochain, si le Conseil le valide.

Cela dit, un autre projet d'envie creusera encore l'endet-

tement communal: approuvé par le Conseil la semaine dernière, le vaste projet de réaménagement du centre du village, devisé à quelque 14 millions de francs, doublera carrément la dette. Là encore, le chef de l'Exécutif explique que les revenus locatifs permettront d'éponger progressivement l'ardoise, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas soumis à la péréquation (*lire ci-dessous*). «L'objectif de la Municipalité est d'amortir assez vite, soit environ 2% par année, affirme-il. Il faut rapidement arriver à une dette supportable, c'est-à-dire qui ne menacerait pas l'équilibre financier de la Commune dans le cas où les taux remonteraient à 3%

ou 4%. Mais, pour l'heure, cet équilibre n'est pas menacé.»

Le Canton partage-t-il cette sérénité face aux finances buchillonaises? Oui, répond Corinne Martin, cheffe de service au Département des institutions et de la sécurité (DIS). «Cette Commune est propriétaire d'un important patrimoine financier dont la valeur comptable au bilan est de 16 056 000 francs, soit un montant supérieur à son endettement à moyen et à long terme de 13 184 000 francs. En 2015, elle a du reste encaissé pour près de 900 000 francs de revenus locatifs.»

Et la responsable de relever que la dette nette de Buchillon est négative. «C'est très bon signe car cela signifie que la Commune a financé son patrimoine administratif (réseau d'eau, bâtiment administratif, etc.) exclusivement par des fonds propres. Ses dettes ont servi à financer du patrimoine financier qui lui apporte des rendements locatifs confortables.» **Natacha Rossel**

Le yo-yo des impôts

● A l'instar de nombre de ses homologues, Robert Arn, syndic de Buchillon depuis le début de la législature, se plaint des effets de la péréquation cantonale sur les finances de sa Commune. «Le budget 2017 s'annonce avec un déficit, même s'il est vrai que nous jouons la prudence. Cela est lié à la nouvelle péréquation, martèle-t-il. Tôt ou tard, nous devons donc réviser notre taux d'imposition.»

Pour mémoire, en 2009, la Municipalité de Buchillon avait fait un sacré coup d'éclat pour protester contre le système péréquatif, qualifié d'«absurde et d'injuste», en faisant passer son taux d'imposition à 126%. Une année après, le Conseil communal avait approuvé une baisse vertigineuse à 14%. Puis le taux était progressivement remonté, passant à 39% en 2011 puis à 53% dès 2012. Depuis, il est resté stable.

La jeunesse veut être entendue des autorités

Nyon
Des jeunes de la région nyonnaise lancent un appel à la mobilisation en vue de créer une force de proposition et d'opinion

«Le monde politique est trop éloigné de la jeunesse et ne l'écoute pas assez. Nous voulons nous faire entendre, et pour cela, nous aimerions créer une structure participative, qui pourrait être un Conseil intercommunal des jeunes.» L'objectif décrit par Alexandre Legrain, président du comité temporaire du groupe de jeunes qui lance ce projet, est très clair. Mais encore faut-il qu'il suscite l'intérêt d'un nombre suffisant de personnes âgées entre 14 et 20 ans. C'est pour le savoir que ce comité organise un forum le 23 novembre au gymnase de Nyon.

Sur les huit membres du groupe, sept font partie de la Commission des jeunes du Canton de Vaud. D'un commun accord, ils ont décidé d'agir aussi au niveau de leur région, le district de Nyon. Ce d'autant plus qu'ils ont été déçus que l'assemblée des syndics refuse le projet de Conseil des jeunes en février 2015. «Cette fois, nous voulons leur montrer que nous sommes motivés, déclare Guillaume Subri. Nous savons qu'un postulat allant dans le même sens a été déposé au Conseil régional. Par notre

action, nous souhaitons donner du poids à ce postulat.»

Pour attirer un maximum de monde à leur soirée du 23 novembre, le groupe se démène pour coller 250 affiches et distribuer 2000 flyers. «Nous avons tourné dans toutes les communes et toutes les écoles concernées pour avoir des gens de tous les milieux. Nous devons être diversifiés pour être représentatifs. Nous ne voulons pas d'élitisme, et pas de parti politique. Nous avons un petit budget de 2200 francs pour faire la promotion de la soirée. On a demandé une aide aux communes et on a déjà reçu 2100 francs. C'est un bon signe», estime Guillaume Subri, qui précise que le forum est ouvert à tous les âges.

La soirée du mercredi 23 (de 18 h à 22 h) se déroulera en trois temps. Il y aura d'abord les interventions du syndic de Nyon Daniel Rossellat et de Frédéric Cerchia, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, suivie d'une présentation par des délégués des conseils des jeunes de Lausanne et de Gland. Puis auront lieu des ateliers-débats sur les thèmes de l'écologie, de la culture et des infrastructures sportives. «Cela devrait déboucher sur un vote pour sélectionner trois propositions concrètes à soumettre aux autorités politiques du district», précise Alexandre Legrain. Le forum se terminera par un concert du groupe de rock The Sistrum. **Yves Merz**

Vincent Lude voit sa peine réduite

Justice
La Cour d'appel a condamné le ferrailleur nyonnais à 7 mois de prison. C'est deux de moins qu'au mois de juin. Elle a aussi renoncé à révoquer un ancien sursis

Vincent Lude a obtenu ce qu'il souhaitait: une réduction de la peine prononcée en juin dernier pour divers délits (contraventions aux lois sur la protection du sol et des eaux, menaces envers des fonctionnaires, entre autres) liés à l'exploitation de son autodémolition à Nyon. En première instance, les juges avaient condamné le quadragénaire à 9 mois de prison ferme et avaient révoqué un sursis de 15 mois.

Dans son jugement, la Cour d'appel lui inflige cette fois 7 mois de prison. Elle ne révoque pas le sursis, qui est par contre prolongé de 30 mois.

En audience vendredi dernier, l'avocat de Vincent Lude avait argumenté que la peine en première instance était trop sévère. Il avait aussi estimé que les risques de récidive étaient nuls, puisque les délits de son client avaient toujours été en lien avec son activité dans l'autodémolition familiale. Or, il n'exerce plus ce métier, puisque le terrain où était localisée l'entreprise a été vendu à la Commune de Nyon en début d'année. **R.E.**



«Ici, tous les artistes ont été inspirés par Jean Tinguely. C'est lui qui nous a rendus un peu fous», sourit Pascal Bettex, responsable de l'exposition et artiste cinétique lui-même.

Tinguely se perpétue

la plus grande du genre mise sur pied en Suisse. «Je n'ai jamais vu un rassemblement d'art cinétique d'une telle ampleur, même pas à Kinetic Art Fair à Londres. Et cela dans le pays même de notre maître à tous, s'enthousiasme le sculpteur allemand Willi Reich. Quand une de ces folles machines tourne, c'est l'esprit et le goût pour le chaos organisé de Jean Tinguely qui se perpétue.»

Responsable de l'exposition, le «créateur d'élucubrations mobiles» Pascal Bettex n'y a pas uniquement amené ses nouveaux engins aux engrenages «impossibles», soit non circulaires, mais aussi, sans doute, la première œuvre cinétique connectée, que l'on peut déclencher de l'autre bout du monde. Elle a déjà été acquise par le Lions Club International, qui tiendra sa convention l'an prochain à Montreux.

celle de Dominique Andreae. Ancien collaborateur de Jean Tinguely dans son atelier de La Verrière, René Prognin est venu, lui, avec ses mobiles métalliques monumentaux, mais aussi avec son side-car décoré par le maître.

A quoi sert finalement l'art cinétique? «A dégager de l'émotion, à faire vibrer les sens et à faire sourire, estime Pascal Bettex. La plupart des gens qui voient ce genre de sculptures ont la banane. Et les femmes y sont particulièrement réceptives.»

A Montreux, le prix des œuvres exposées se situe entre 5000 et 150 000 francs. Elles fonctionnent grâce à un moteur électrique, par la gravité ou par l'intervention du spectateur. Mais elles emploient le plus souvent d'étranges lois de la physique pour se mettre en branle.

Découvrez notre vidéo spéciale sur tinguely.24heures.ch

Leurs attendus

Vincent Meunier, spécialisé dans les images hivernales. «Nouveauté, nous avons séparé les espaces entre artistes et galeristes», précise Jean-François Gailloud, président.

Jusqu'à dimanche au Centre de Congrès. L'exposition cinétique sera prolongée jusqu'au 20 novembre www.mag-swiss.com

Le chiffre

14,3

Ce sont, en tonnes, les marchandises de première nécessité (pâtes, conserves, etc.) qui ont été récoltées le week-end dernier sur la Riviera par plus de 150 bénévoles des Cartons du Cœur. Ainsi que 8100 fr. de dons en espèces. Henk J. van Beveren, président des Cartons du Cœur Riviera, est satisfait: «Un merci de tout cœur à tous les donateurs. Ce fut un magnifique week-end dont le résultat donnera de l'espoir à beaucoup de gens qui attendent notre aide.» **ST.A.**

547^e Foire de la Saint-Martin à Vevey

Le cortège de la Foire de la Saint-Martin a reçu un accueil chaleureux dans les rues de Vevey, hier, malgré des températures proches de zéro. Des conditions météorologiques qui ont freiné une partie des visiteurs pour cette édition 2016. Cependant, le mythique bœuf braisé a facilement trouvé preneur à l'heure du repas de midi. **R.MD**